

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2003

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIES : L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : Série L : 4 heures – Coefficient 5
Série ES : 4 heures – Coefficient 5

CORRIGÉ

Corrigé composé de pages numérotées de 1/4 à 4/4

Séries L et ES

I. Composition de géographie : L'Allemagne, puissance européenne

- Ce sujet porte clairement sur un aspect majeur de l'étude de l'Allemagne. Le développement attendu ici devra rendre compte de la compréhension par les candidats de la place de la puissance allemande dans l'espace européen.
- Divers plans sont possibles, mais plusieurs thèmes peuvent être attendus dans les devoirs. L'atout que constitue pour l'Allemagne sa situation géographique au cœur de l'Europe, confortée par un remarquable réseau de communications, sera rappelé ; on n'omettra pas l'amplification de l'ouverture vers l'Est, depuis la réunification. De nombreux facteurs ou indicateurs de la puissance allemande ont été étudiés par les candidats : le poids de la population, la force d'une économie industrielle, la puissance commerciale et financière...
- On ne saurait négliger le rôle et la place de l'Allemagne depuis les origines de la construction de l'Europe communautaire.
- Il conviendra de valoriser les devoirs qui élargiront leur réflexion, notamment vers des aspects culturels ou politiques, ainsi que ceux qui sauront évoquer le contexte économique et social plus difficile, dans l'Allemagne d'aujourd'hui.
- Ce vaste sujet ne peut se confondre avec un inventaire exhaustif. La réflexion des candidats se nourrira des exemples étudiés durant l'année. On appréciera les devoirs qui témoigneront de la capacité de leur auteur à mettre ces exemples et des arguments pertinents au service de leur démonstration, en ne se contentant pas de les juxtaposer.

II. Composition de géographie : La puissance du Japon en Asie orientale

- Le sujet prend en compte une des échelles proposées par le programme pour l'étude du Japon. Il ne saurait donc se confondre avec un tableau de la puissance japonaise et doit clairement mettre en évidence la situation et les relations du Japon dans l'espace asiatique oriental.
- Le constat du poids de cette puissance sera souvent établi : une puissance dominante dans la région, un modèle aussi. Les moyens et les stratégies du Japon dans ses relations avec l'Asie seront relevés : délocalisations, investissements, échanges...
- Le développement de concurrences est une des limites que rencontre le Japon en Asie, dans un contexte devenu plus difficile durant la dernière décennie. On valorisera les candidats qui auront étudié le poids du passé, avec les contentieux ou la méfiance qui peuvent en résulter, ainsi que le rôle que conservent les États-Unis dans la région.
- Ces suggestions ne sauraient constituer un plan type : les candidats construiront leur développement à partir des réflexions et des exemples étudiés durant l'année.
- Le croquis complète la composition. Il permet d'abord de vérifier que les candidats maîtrisent correctement les localisations dans l'espace asiatique. L'identification et la hiérarchisation de pôles et de flux majeurs peut être attendue.

III. Étude de documents : *Les inégalités de développement dans le monde*

- Cette étude de documents sur un sujet classique se distingue d'une composition : son contenu est déterminé par le dossier documentaire. La variété des thèmes abordés par les cinq documents pourra être soulignée par les candidats dans leur présentation.
- Plusieurs entrées sont naturellement possibles et seront mises en évidence dès la deuxième partie de l'exercice. Les indications données ci-dessous ne sauraient cependant constituer une liste type des thèmes attendus. C'est la pertinence des choix et de l'argumentation des candidats, dans le cadre du sujet proposé, qui doit être appréciée, et non la conformité à un corrigé modèle.
- L'approche peut ainsi être :
 - thématique : les types d'inégalités, la satisfaction ou non des besoins fondamentaux (alimentation, santé, éducation), l'inégale participation à la création des richesses mondiales (commerce, firmes multinationales, accès aux nouvelles technologies), des essais pour inverser la tendance à l'aggravation des inégalités...
 - ou spatiale : repérages des grands ensembles et leurs découpages internes (Nords, Suds)...
- La synthèse n'est pas un exposé exhaustif sur le sujet elle rassemble et organise les informations fournies par les documents, en réponse au sujet posé.

IV. Commentaire de document d'histoire : *Discours de Nehru à Bandoeng*

1. Extrait du discours final de Nehru, Premier ministre de l'Inde en 1955 et un des initiateurs de la conférence afro – asiatique de Bandoeng (Indonésie) organisée pour lutter contre le colonialisme. A cette date, une large partie du continent africain n'a pas encore obtenu son indépendance.
2. Objectifs :
 - Volonté d'être indépendants vis à vis des Grands (États-Unis, URSS) et des anciennes métropoles
 - Désir de coopérer avec ces derniers mais sur un pied d'égalité
 - Lutte contre toute forme d'hégémonie et de colonialisme dans le monde.
3. « *Il n'y a plus d'Asie soumise* » : formule lapidaire quasiment exacte même si l'ensemble malais n'accède à l'indépendance totale qu'en 1957. La plupart des pays d'Asie dominés se sont émancipés. En général, ils ont obtenu leur indépendance politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Inde, Indonésie, Indochine).
4. L'espoir de neutralité ou d'indépendance totale n'est pas suivi des faits. Toutes sortes de raisons ont conduit les pays du Tiers monde à subir de nouvelles pressions ou influences de la part de pays tiers (difficultés économiques, politique des blocs, guerres civiles, mondialisation économique....).

V. Commentaire de document d'histoire : *Note diplomatique adressée par la France aux pays de l'OTAN, le 10 mars 1966*

Ce sujet porte sur un thème abordé aussi bien à propos du *Monde depuis 1945* que lors de l'étude de *la France depuis 1945*. C'est pourquoi les questions permettent à la fois de vérifier que le document et l'événement sont compris par les candidats, et de s'assurer qu'ils savent l'inscrire dans le contexte plus large des *affrontements des grandes puissances*.

1. Il s'agit d'un document officiel, adressé par le gouvernement français à ses alliés de l'OTAN. On attend des candidats qu'ils situent ce document durant la présidence du général de Gaulle.

2. En 1949, l'Europe était au « *centre des crises internationales* » : affrontement sur la division de l'Allemagne, poussée communiste en Europe orientale. La menace avait, en effet, un « *caractère immédiat et menaçant* » : les meilleurs candidats peuvent ici mentionner le blocus de Berlin et le « coup de Prague ». Seuls les États-Unis, appuyés sur l'arme atomique dont ils ont encore le monopole lors de la signature du traité de l'Atlantique nord, peuvent garantir la défense de l'Europe occidentale (mais les candidats les mieux informés ne peuvent savoir que l'explosion nucléaire soviétique est postérieure de quelques mois à cette signature). Enfin, l'état de dénuement de l'Europe est consécutif aux ravages de la guerre : l'Europe manque de « *moyens* ».
3. La France justifie sa sortie de l'OTAN par les changements intervenus depuis 1949. Évoquer l'éloignement de la menace, c'est prendre acte du contexte de « *détente* » qui prévaut alors. Dire que les crises sont ailleurs, c'est évoquer principalement l'Asie (guerre du Vietnam). Enfin, il faut rappeler le choix de la France du général de Gaulle de développer son propre armement nucléaire et sa défense ferme de la souveraineté française dans ce domaine.